

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Plan-Colombia-Louise-Arbour-demande-plus-de-fermete-a-l-encontre-des-paramilitaires>

Plan Colombia : Louise Arbour demande plus de fermeté à l'encontre des paramilitaires

- Les Cousins - Colombie -

Date de mise en ligne : vendredi 13 mai 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, Louise Arbour - qui commence mercredi une visite en Colombie -, a demandé au président Alvaro Uribe d'être plus ferme à l'encontre des groupes paramilitaires d'extrême droite, dans une interview publiée mercredi par le quotidien [El Tiempo](#).

« Un premier examen de l'arrêt total des hostilités exigé par le président Uribe montre que les choses ne se sont pas passées comme espéré et l'on ne connaît pas les conséquences concrètes qu'encourent les Autodéfenses Unies de Colombie (AUC - principal groupe paramilitaire) qui ne respectent pas la démobilisation », a déclaré Mme Arbour.

« Je fais confiance au gouvernement de Colombie pour qu'il adopte des mesures de correction afin que cesse cette situation qui affecte des milliers de colombiens », a-t-elle poursuivi.

Les milices d'extrême droite se sont engagées dans un processus devant conduire au désarmement de 20 000 paramilitaires avant 2006. La principale incertitude concerne la réinsertion des ex-miliciens, qui ne sera pas effective tant que le gouvernement n'aura pas fait voter une loi sur le sort réservé à ceux ayant commis des crimes.

Le projet de loi, qui est actuellement examiné par le Congrès, prévoit notamment des peines de cinq à huit ans de prison pour les paramilitaires coupables d'homicides, d'enlèvements ou d'autres crimes, ainsi que la restitution des biens volés aux paysans.

De nombreux paramilitaires démobilisés ont rejoint ces dernières semaines les groupes paramilitaires encore actifs dans d'autres régions.

Mme Arbour estime que le dialogue entre le gouvernement et les paramilitaires doit se dérouler « dans un cadre juridique qui prenne en compte les droits à la vérité, à la justice et aux réparations des victimes ».

Les Nations unies ont dénoncé le 7 mai l'aggravation de la situation dans le nord-ouest de la Colombie « par l'intervention des groupes armés illégaux dans la région, en particulier les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie - guérilla marxiste, ndlr) et les paramilitaires du Bloc Elmer Cardenas, qui continuent de commettre de graves infractions au droit humanitaire international ».

Par l'**Agence France-Presse**

Bogota, le mercredi 11 mai 2005